



RANDO MOTOS ET QUADS

07 JUIN 2015

Moto Club Vernois

A Eglise Neuve de Vergt



PARCOURS: Circuit de 80kms, sur la matinée fléché. Prévoir ravitaillement carburant un camion prévu a cet effet amènera les bidons de carburant de chaque participant au point ravitaillement où une collation vous sera offerte.
Lieu de départ et d'arrivée de la boucle: «24380 Eglise Neuve de Vergt parking société mourgues fruit en face de l'église ».

REGLEMENT

Le déroulement de la randonnée et l'état des véhicules sont soumis au strict respect du code de la route. En outre, les véhicules devront être homologués, immatriculés et assurés. La randonnée **n'est pas une compétition**: aucun temps n'est imposé, aucun classement n'est établi. Le tracé n'est pas fermé à la circulation des autres véhicules, motorisé ou non. Chaque participant s'engage à se soumettre aux éventuelles directives, de l'organisation qui pourraient intervenir, au cours de la manifestation.

Le parcours est encadré de Marshall, qui a tous moments se réserveront le droit de stopper et d'exclure définitivement, tous participants ne respectant pas le règlement et qui mettrait en danger autrui par son comportement. Les GPS destinés à enregistrer le circuit sont interdits. Le Moto Club rejette toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui pourraient survenir pendant la manifestation. Chaque participant s'engage à ne donner aucunes poursuites envers le moto club, les propriétaires et les communes que la randonnée traverse en cas de dommage corporel ou matériel.

Les désistements effectués au-delà du 31 mai 2015 NE DONNERONS PAS DROIT AU REMBOURSEMENT (hors certificat médical) aucune exception ne sera faite.

IMPORTANT: Il est rappelé que le droit de passage accordé par la Préfecture, les communes et les propriétaires n'est valable que pour la journée du 07 juin 2015. Emprunter le parcours à tout autre moment est passible de poursuites, discrédite l'action du Moto club et compromet la tenue des manifestations à venir.

PROGRAMME

Les horaires suivants sont à respecter pour le bon déroulement de cette journée. Les contrôles administratifs et techniques sont obligatoires. Aucuns participants ne prendra le départ de la randonnée sans validations des contrôles. **LES PAPIERS ORIGINAUX (cartes grise, permis et assurance) SONT A PRESENTER OBLIGATOIREMENT AU CONTROLE ADMINISTRATIF**

- 07H00 Accueil des participants, contrôle administratif et techniques
- 08H00 Briefing obligatoire
- 08H30 Précise : départ de la rando

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

Melle CHEVALLIER ELODIE (secrétaire) 06.82.71.35.99 Mr BRUNEAU DAVID (président) 06.89.75.81.63

.....COUPON A DECOUPER.....

NOM:.....PRENOM:.....
 ADRESSE:.....CODE POSTAL:.....
 COMMUNE:.....
 EMAIL(obligatoire):.....TELEPHONE (cas d'annulation):.....

VEHICULE: MOTO OU QUAD (cocher la case)

MARQUE.....CILYNDRE.....IMMATRICULATION.....
 N° POLICE ASSURANCE.....ASSURANCE.....
 PERMIS:CATEGORIE..... N°.....

RANDO SEULE 20€: RANDO+REPAS 32€:..... REPAS ACCOMPAGNATEUR 12€:.....TOTAL:.....€

Veuillez joindre avec ce coupon d'engagement un chèque du montant correspondant à l'ordre du moto club vernois UNE ENVELOPPE PRETIMBREE pour la confirmation ET PHOTOCOPIES PERMIS ASSURANCE ET CARTE GRISE. Moto Club Vernois le castenet 24380 ST MICHEL DE VILLADEIX.

Je soussignédéclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter sous peine d'exclusion de la randonnée.(mention lu et approuvé en manuscrit) Signature